



## CONCENTRATION ARTISTIQUE OU SPORTIVE

### NIVEAU PRIMAIRE

## ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS – SAINTE-AGNÈS

**Accessible à tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de niveau primaire  
du territoire de la Commission scolaire des Phares**

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION avant le 17 février 2017.**

Les parents intéressés à inscrire leur enfant à ce programme doivent compléter les sections 1 et 2 du formulaire d'inscription au verso et le retourner à l'école que fréquente leur enfant en 2016-2017.

Pour tout renseignement concernant ce programme, veuillez vous adresser à Simon Côté, coordonnateur au 418 724-3555, poste 2012.

### **Voir les informations ci-dessous pour les partenaires :**

#### CRITÈRES COMMISSION

#### Recommandation du partenaire :

- Assiduité
- Niveau de performance
- Motivation

#### Recommandation de l'école de quartier :

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Attitude/comportement
- Réussite scolaire

#### Si sélection nécessaire :

Priorité aux élèves qui pratiquent leur discipline depuis deux ans.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

#### **L'élève qui désire être admis au programme de concentration artistique ou sportive doit :**

- ⇒ Être en voie de réussir sa 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année au primaire en février;
- ⇒ Avoir le sens de l'effort et de l'organisation;
- ⇒ Être motivé, autonome et responsable;
- ⇒ Manifester de l'intérêt et de la régularité dans la pratique de sa discipline sportive ou artistique;
- ⇒ Avoir une recommandation écrite de son titulaire.



**CONCENTRATION ARTISTIQUE OU SPORTIVE**  
**DE NIVEAU PRIMAIRE**  
**ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS – SAINTE-AGNÈS**  
**Accessible à tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de niveau primaire**  
**du territoire de la Commission scolaire des Phares**

**DEMANDE D'ADMISSION**

**Section 1**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Degré en 2017-2018 : \_\_\_\_\_  
École fréquentée en 2016-2017 : \_\_\_\_\_  
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : \_\_\_\_\_  
Nom des parents ou tuteurs : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Quartier scolaire actuel : \_\_\_\_\_  
Téléphone : (résidence) \_\_\_\_\_ (bureau) \_\_\_\_\_  
Signature de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Section 2**

- 1- Identification de la discipline artistique ou sportive : \_\_\_\_\_
- 2- Identification de l'organisme artistique ou sportif : \_\_\_\_\_
- 3- Nom de l'entraîneur : \_\_\_\_\_
- 4- En cas de refus à l'école Ste-Agnès pour manque de place, nous acceptons d'aller à l'école de l'Aquarelle.  
Oui  Non

**Section 3**

**RECOMMANDATIONS (école)**

- 4- Recommandations concernant le sens de l'effort, de la motivation et de l'organisation.
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

► **IMPORTANT** - De façon générale, pour les élèves qui fréquenteront une école autre que celle de leur quartier, les parents doivent assumer le transport de leur enfant. Toutefois, nous invitons les parents à communiquer avec la personne responsable du transport scolaire 418 723-5927, poste 1090 pour vérifier si des modalités d'accommodement sont possibles.